

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 19 mai 2008

**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. BEKHTAOUI - M. DUGOURD  
**Membres absents** : M. ALLAERT

## OBJET DE LA DELIBERATION

### Musée de la Vie Bourguignonne - Acquisition de trois oeuvres - Demandes de subventions

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a l'opportunité d'acquérir trois objets qui viendraient enrichir les collections du Musée de la Vie Bourguignonne. Il s'agit :

- d'une affiche publicitaire consacrée à la manufacture de cycles dijonnaise Cottereau, pour un montant de 5 000 € ; cette affiche viendrait compléter la collection de onze affiches de cette entreprise déjà acquises par le musée ;

- d'un saladier à godrons, provenant des faïenceries de Dijon (fabrique Montmuzard), d'une valeur de 300 € ; cette pièce viendrait enrichir la collection que le musée a commencée en 1986, et qui, pour cette fabrique, s'élève déjà à une douzaine de pièces ;

- d'un panier en forme de chapeau bressan, pour un montant de 144 € ; cette pièce de vannerie pourrait compléter utilement la collection de costumes régionaux du musée.

Ces acquisitions ont recueilli l'avis favorable de la commission scientifique interrégionale d'acquisition des musées de France.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

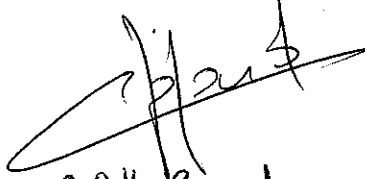
1. décider l'acquisition, par la Ville, d'une affiche publicitaire, d'un saladier en faïence et d'un panier en forme de chapeau destinés au Musée de la Vie Bourguignonne, dans les conditions proposées ;

2. solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour ces acquisitions ;

3. m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, *L'Adjointe*

  
Colette Popaud

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

22 MAI 2008



**PUBLIÉ LE 22/05/08**